

# SCIE À RUBAN à table

Fiche repère n°5

## Définition

Ces machines à scier sont équipées d'une lame de scie ayant la forme d'un ruban continu montés et fonctionnant entre deux volants dont l'un est moteur.

Les scies à ruban sont des machines essentiellement destinées aux sciages droits (délignages), ou en courbes (chantournages).

Cette fiche cible les équipements pour le sciage manuel des métaux à froid. Cependant, elles peuvent être utilisées dans tout secteur d'activité pour la découpe de matériaux de tout type.

*Nota : Sont exclues les machines pour le travail du bois ou de la viande. Étant listées à l'annexe IV de la directive machine, celles-ci sont soumises à une réglementation spécifique lors de leur mise sur le marché (examen CE de type...).*

## Ma scie à ruban est-elle conforme à la réglementation ?

### 1/ Identification (exemple)

<b>Désignation :</b> Scie à ruban	<b>Fabricant :</b> SOCOMEC	<b>Type / Modèle :</b> SN 560
<b>Date de fabrication :</b> 2001	<b>Date de mise en service à l'état neuf :</b> 2001	
<b>Informations complémentaires :</b> Marquage CE		

### 2/ Textes applicables

Date de 1<sup>ère</sup> mise en service selon déclaration fabricant en 2001 → Directive 98/37/CE Annexe I – Règles techniques relatives à la conception (Art. R.4312-1 et Annexe 1 du code du travail)

### 3/ Questions à se poser

- 1 a/ Les éléments de transmission (volants) sont-ils inaccessibles en fonctionnement par la présence de protecteurs ?  
b/ L'ouverture de ces protecteurs mobiles provoque-t-elle l'arrêt du moteur ?
- 2 Un protecteur de lame solidaire au guide lame est-il présent et facilement réglable manuellement ?
- 3 a/ Les organes de mise en service ou d'arrêt sont-ils en bon état ?  
b/ Sont-ils clairement identifiés ?
- 4 La machine est-elle raccordée à un dispositif d'aspiration ?
- 5 a/ Ma machine dispose-t-elle d'un dispositif de séparation de l'alimentation en énergie ?  
b/ Est-il condamnable ?
- 6 La scie dispose-t-elle d'un dispositif de freinage de la lame permettant l'arrêt en moins de 10 s ?



Une réponse négative à au moins une question, indique une **non-conformité potentielle aux exigences essentielles de sécurité et de santé**



## DES MESURES S'IMPOSENT

Remettre en état de conformité l'équipement de travail sur la base de la vérification réalisée par un **organisme de contrôle compétent ou par une personne qualifiée et compétente\***.

# Exemples de mesures

- ❶ Un dispositif de verrouillage interdisant la mise en route de la scie lorsque le protecteur est ouvert



Les protecteurs mobiles, donnant accès aux volants d'entraînement supérieur et inférieur, sont équipés d'un asservissement du type verrouillage électrique à sécurité positive et difficilement fraudable

- ❷ Un protecteur de lame solidaire au guide lame et facilement réglable manuellement



Réglage du protecteur de lame ajusté à la pièce à couper



- ❸ Les boutons de marche et d'arrêt sont en bon état et bien identifiés



Absence d'identification



- ❹ La machine est raccordée à un système d'aspiration adapté aux matériaux découpés



La vérification de l'efficacité de l'aspiration est effectuée au moins 1 fois/an



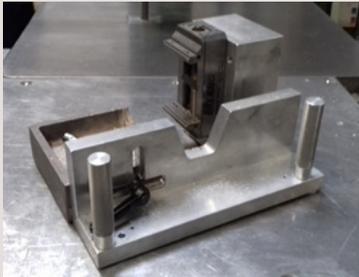
- ❺ Le boîtier d'alimentation électrique dispose d'un dispositif de séparation condamnable



- ❻ Assurer l'entretien préventif conformément aux préconisations de la notice du fabricant. Vérifier à intervalle régulier les différents points de sécurité dont l'efficacité du dispositif de freinage

## Repères pratiques / Points de vigilance

- 👁️ La scie à ruban doit être installée dans un environnement tel que l'opérateur ne puisse pas être gêné ou perturbé par ce qui l'entoure.
- 👁️ Son utilisation est réservée au personnel compétent formé et autorisé.
- 👁️ S'assurer de l'adéquation entre le type de lame et le matériau à découper.
- 👁️ Régler le guide-lame supérieur en fonction du produit à couper afin de laisser quelques millimètres de lame nue.
- 👁️ Utiliser un poussoir manuel pour éloigner les mains de la scie :



*Exemple de guide de coupe*

- 👁️ Assurer un éclairage suffisant.
- 👁️ Demander un **certificat de conformité** lors de l'achat d'une machine d'occasion.
- 👁️ La fiche de poste est affichée au voisinage de l'équipement.

## Pour aller plus loin

- 📄 *Directive 98/37/CE Annexe I ; Article R.4312-1 du code du travail ; Norme NF EN 16093 "Machines à scier les métaux à froid"*
- 📄 *Brochure INRS ED 113 Machines d'occasion ; Aide-Mémoire technique INRS ED6316 "Scies à ruban à table";*
- 📄 *Pochette Guide Conformité machines - Carsat Pays de la Loire - R76*
- 📄 *Collection Santé et sécurité au travail de l'UIMM vol. 2 - Guide technique du CETIM "mise en conformité des machines"*